

Candidat n°: _____

<u>Technologie</u>	/20
<u>Fiche de chantier</u> <ul style="list-style-type: none"> • matériel / produits (-0,25 pt par erreur ou oubli)..... /5 • étapes dans l'ordre chronologique/5 	/10
<u>Travaux pratiques</u> <ul style="list-style-type: none"> • organisation du travail /5 • respect des règles d'hygiène et de sécurité..... /5 • mise en service et utilisation du matériel..... /5 • dosage des produits..... /3 • maîtrise des techniques professionnelles /20 • maintenance du matériel /5 • respect du temps /2 • recensement des anomalies ou dysfonctionnement ou aménagement des locaux et préparation d'un environnement ou contrôles de la qualité /10 <p>Si tenue professionnelle non adaptée, - 5 points</p>	
<u>Entretien avec le jury</u> <ul style="list-style-type: none"> • justification des choix technologiques, de l'organisation du travail, des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie par référence à l'O.Q.P.S. 	/5
TOTAL	/90
<p>Pour chaque technique, évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les gestes (précision, sûreté, rapidité) • le sens du déplacement • gestes et postures adaptés 	
Total sur 20	/20

ACADEMIE DE CAEN		SESSION 2005
Durée : 8 h 00 maxi		EP1 : Techniques de bioservices
BAREME	Page 1/1	B.E.P BIOSERVICES Dom. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX

RECOMMANDATIONS AUX MEMBRES DU JURY

- La fiche de chantier, complétée par le candidat, doit être récupérée juste après la préparation du matériel et des produits.
- Le jury veillera à poser des questions au candidat uniquement après la réalisation pratique. Les questions au cours du TP peuvent déstabiliser les candidats.
- En vue de la préparation de la matière d'œuvre des précisions (surface, équipement, nombre de sanitaires, ...) ont pu être communiquées au centre d'examen. Les membres du jury peuvent s'y référer si nécessaire.
- Les barèmes doivent impérativement être respectés.

ACADEMIE DE CAEN		Session 2005	
Durée : 8 heures maxi	Page : 1/1	EP1 – Techniques de bioservices	
INSTRUCTIONS AU JURY		B.E.P BIOSERVICES Dom. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	